

- A M. Jacques Mézard,
Ministre de la Cohésion des Territoires,
- M. Julien Denormandie,
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la
Cohésion des Territoires,
- M. Mounir Mahjoubi,
Secrétaire d'Etat auprès du Premier
Ministre, chargé du Numérique,
- M. Benjamin Griveaux,
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de
l'Economie et des Finances.

Paris, le 17 juillet 2017

Messieurs les Ministres,

Vous nous avez reçus le 13 juillet afin de nous entendre sur notre constat et nos propositions pour l'accès de Tous au Très Haut Débit. Nous vous en remercions, car c'est notre mission de tous les jours et nous partageons votre préoccupation sur l'impatience des Français en la matière. Opérateurs de réseaux et opérateurs de services, dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, nous connectons les zones dites « non-denses » - représentant près de la moitié des Français et 90% du territoire national - quand les opérateurs nationaux intégrés se sont engagés à couvrir l'autre moitié de la population. En apportant le Très Haut Débit, nous contribuons à réduire la fracture numérique en donnant l'accès pour Tous à la même offre culturelle, nous améliorons la compétitivité des entreprises, et nous réduisons leurs coûts télécom.

Nous sommes des opérateurs privés financés par des investisseurs privés respectables, solides financièrement et engagés dans l'aménagement numérique des territoires.

Notre force, c'est le respect des engagements de couverture et de complétude dans les territoires qui nous sont confiés par délégation de service public. Notre force c'est aussi l'ouverture et la neutralité de nos réseaux, et la pluralité de nos offres. Nous incarnons la démonstration qu'initiative publique ne rime pas avec financement public - au contraire ! Nous faisons la démonstration de la réussite de la partie du plan en zone d'initiative publique, là où la fibre optique a été affirmée comme une infrastructure essentielle, non duplicable, ouverte et à ce titre bien financée car attractive pour les investisseurs privés de long terme.

Ce qui nous caractérise, c'est aussi notre agilité, notre savoir-faire, notre capacité d'innovation, notre engagement sur le long terme, notre ancrage local. Sur le plan financier, le recours au financement de projet permet d'assurer la robustesse des sociétés délégataires et d'augmenter la capacité de financement des acteurs privés, constituant ainsi un réel atout pour couvrir les besoins de financement attendus sur la zone d'initiative publique dans le calendrier souhaité. En outre, ce schéma de financement a déjà pu faire ses preuves avec succès sur de nombreux projets d'infrastructure différents, comme historiquement les concessions autoroutières, les aéroports, ou les réseaux d'initiative publique de première génération.

Nous sommes des dizaines d'entreprises indépendantes. En deux ans, nous avons lancé des travaux pour connecter plus de 8 millions de foyers, pour un objectif de 15 millions en 2022. Des millions de Français ont, grâce à cette dynamique de projets neutres publics/privés, accès aux dernières technologies, aux services associés comme l'e-santé, l'e-éducation ou l'e-administration, aux mêmes chaînes de télévision, aux mêmes films et aux mêmes séries TV - paradoxalement parfois même mieux - que s'ils étaient au cœur d'une grande ville. A Eguisheim en Alsace, à Marcoussis dans l'Essonne, à Beaumont-Hague dans la Manche, à Courcemont dans la Sarthe, à Vignacourt dans la Somme, à Quincy-Voisins en Seine-et-Marne, à Plaine des Palmistes à la Réunion, et dans bien d'autres communes, les Français sont enthousiastes, affluent nombreux aux réunions d'informations et souscrivent des abonnements.

Nos clients Entreprises aussi se numérisent et modernisent leur fonctionnement, élargissent l'accès à l'emploi avec le télétravail, et ont bénéficié, en 2016, de 100 M€ d'économies sur leur facture télécom. Nous recrutons, à un rythme de 35% par an, avec déjà 8 000 emplois nouveaux ces 6 dernières années, et nous aurons créé au total 28 000 emplois en 2022. Nous innovons, nous exportons déjà notre savoir-faire, portant haut les couleurs nationales¹.

Aujourd'hui, il s'agit de reconnaître et renforcer cette dynamique et d'éviter une duplication inefficace qui serait une aberration économique.

Nous avons parfaitement compris le message du gouvernement : vous souhaitez accélérer. Comment peut-on dès lors imaginer que mobiliser des ressources et des centaines de millions d'euros pour dupliquer des réseaux déjà lancés dans les zones non denses permettra de répondre à votre objectif, alors que dans la zone dense, des millions de prises restent à construire.

Notre modèle est engageant et contractuel : il ne relève pas des promesses.

Le modèle de déploiement de la zone peu dense (RIP) est un modèle qui fonctionne et qui avance : 95% des prises FttH ont fait ou font l'objet d'un appel d'offres à Délégation de Service Public, 50% des prises FttH ont d'ores et déjà été attribuées, 80% le seront à la fin de cette année et 100% dans le courant de l'année prochaine, pour des engagements de déploiement effectif du FttH compatible avec l'échéance de 2022. Et les conventions de DSP comprennent des obligations contractuelles de couverture assorties de pénalités en cas de retard.

¹ <http://observatoiredesrip.fr/>

Le modèle de déploiement de la zone moyennement dense (zone AMII) est paradoxalement moins efficace. En effet, six ans après l'Appel à Manifestation d'Intérêt à Investir (2011), les travaux n'ont démarré que pour 3 millions de locaux, et sont essentiellement concentrés sur les plus grandes villes où une densité de population supérieure rend les investissements plus rentables.

A l'inverse du modèle RIP, les conventions de déploiement en zone AMII ne comprennent pas d'obligations contractuelles de couverture assorties de pénalités en cas de retard.

Autre différence fondamentale, les opérateurs nationaux intégrés "ferment" généralement ces réseaux, ne les rendent pas accessibles à leurs concurrents dans des conditions acceptables, tandis que nous déployons des réseaux neutres, ouverts et activés qui permettent à toute la diversité d'opérateurs de services, nationaux et locaux, de commercialiser leurs offres au Grand Public et aux entreprises, et permettent à l'innovation des futures plateformes de se déployer librement au service des territoires.

L'égalité de traitement entre les opérateurs intégrés et les opérateurs de gros est au cœur d'un déploiement performant et concurrentiel

Que la dynamique des zones rurales ne soit pas entravée (seuls 3 départements sur 101 n'ont pas encore lancé leurs appels d'offres). Que le cadre d'intervention des collectivités dans les zones rurales ne soit pas remis en question car la stabilité et la prévisibilité du Plan constituent les conditions indispensables à la mobilisation des fonds privés. Que les opérateurs nationaux intégrés aient la même approche que nous, en mettant à disposition des infrastructures neutres et ouvertes, en ouvrant la commercialisation à la plus grande diversité d'opérateurs de services, et en devenant eux-mêmes clients des réseaux d'initiative publique pour enrichir encore l'offre de services qui y est disponible.

Les réseaux neutres et ouverts se déploient désormais en Europe et au-delà

Ils ne sont pas une exception française. Nombreux sont les pays qui ont enfin compris qu'aménagement numérique du territoire rimait avec réseau neutre, ouvert et indépendant des offreurs de services Télécom : l'Angleterre, l'Italie, la Pologne, l'Irlande, la Suède, Singapour, le Mexique, le Pérou, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Qatar, et de nombreux pays d'Afrique l'envisagent. C'est également inscrit dans les principes du futur Fonds Broadband européen cofinancé par les banques européennes de développement et le plan Juncker. La plupart d'entre eux ont pris modèle sur notre approche sous le vocable "french model". C'est de plus le sens inéluctable de la modernisation de notre industrie.

Messieurs les Ministres, nous sommes, comme vous, mobilisés pour faire de tous les territoires de France des champions du Très Haut Débit. Au moment où le risque existe que notre territoire ne soit pas couvert comme prévu, il appartient aujourd'hui aux pouvoirs publics de définir les conditions de déploiement d'une infrastructure essentielle pour les générations à venir. C'est le moment de renforcer le modèle de réseau neutre, ouvert et mutualisable que nous incarnons et qui a fait ses preuves.

Nous avons bien entendu vos attentes afin de fiabiliser le plan France THD et d'en accélérer le déploiement pour tendre vers l'objectif de 100% du territoire couvert en 2020. Nous reviendrons vers vous très prochainement, comme vous nous l'avez demandé, avec une feuille de route précise et des propositions concrètes.

Nous prions d'agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de notre haute considération.

Le Président de la Fédération des Industriels des Réseaux d'Initiative Publique (FIRIP),

Et les 9 entreprises présentes à la journée :

Adista, Pascal Caumont,

Altitude Infrastructure, David El Fassy,

Axione, Eric Jammaron,

Covage, Jean-Michel Soulier,

Eutelsat, Jean-François Bureau,

Nomotech, Philippe Legrand,

TDF, Olivier Huart,

Vitis (Videofutur), Mathias Hautefort,

Xilan, Vincent Carrière.

Etienne DUGAS, Président de la FIRIP

